



Paris, 24 juin 2019

Chers Parents,

Afin de partir en vacances l'esprit léger, voici quelques informations sur la rentrée 2019-2020.

**La rentrée des PS** est prévue entre 9h00 et 9h30 dans la classe sur deux journées : lundi 2 septembre les élèves qui ont des frères et sœurs dans l'école et mardi 3 septembre les autres enfants qui n'ont pas de frères et sœurs dans l'école. Ceux qui seront présents le lundi ne viennent pas le mardi.

- Concernant les élèves de PS allant à la cantine : nous vous demandons de mettre **dans le cartable le lundi une serviette de table PROPRE avec élastique obligatoire marquée à son nom** (pas de nœuds ni de pression). L'élastique doit être assez grand pour que l'enfant puisse mettre sa serviette tout seul le plus rapidement possible.

Exemple :



- Concernant les élèves de PS allant à la sieste : nous vous demanderons de lui fournir sa couverture **marquée à son nom de taille environ 110 x 140. Préférez de la polaire plutôt que de la laine svp.** Ne pas l'apporter le jour de la rentrée ! Attendre que les maîtresses la demandent. Elle devra être marquée au nom de l'enfant : Broderie ou écriture bien visible sur la couverture (pas en tout petit sur l'étiquette)

Exemple :



[secretariat@ecolesaintchristophe.com](mailto:secretariat@ecolesaintchristophe.com)

- En PS, les doudous et tétines seront les bienvenus (tétines dans une boîte marquée au nom de l'enfant) mais nous vous demanderons de veiller à ce qu'à partir de la Toussaint les tétines restent à la maison.
- Les 4 photos d'identité pour la classe doivent être apportées le plus rapidement possible. (Le jour de la rentrée ou avant dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant). La tête de l'enfant doit être récente (pas de bébé) et il faut au minimum 1 vraie photo (sur papier photo et en couleur)

**La rentrée** des autres élèves de la MS au CM2 se fera le 2 septembre 2019.

Vous pourrez arriver entre 8h20 et 9h avec votre ou vos enfant(s), monter dans la ou les classes y déposer les affaires, apercevoir l'enseignante puis redescendre prendre un café dans la cour si le temps et votre temps le permettent.

Les fichiers et manuels commandés par l'école seront remis aux élèves à la rentrée. Seuls les fichiers seront refacturés aux familles. Il vous sera demandé de couvrir et étiqueter livres et fichiers dès la remise aux enfants en septembre.

Concernant le matériel, le lundi 2 septembre, les enfants apporteront les fournitures (cahiers, couvertures, trousse, crayons, sous-mains...) ; le mardi 3, les autres fournitures (peinture, classeurs, lutins, dictionnaires, mouchoirs...); le jeudi 5, les livres et fichiers reviendront couverts et étiquetés.

Nous vous proposons de renouveler l'offre de Cmaliste pour les fournitures. Vous pourrez leur commander le pack « produits obligatoires sélectionnés pour vous » sans détailler, et utiliser le pack « prévoir aussi » avec les « produits complémentaires » en fonction de vos besoins. Les listes sont ainsi présentées en 3 parties : « sélectionnés pour vous », « prévoir aussi », « à trouver ».

Les listes des **fournitures** sont sur le site de l'école.

Vous trouverez aussi, sur le site, le **calendrier** annuel prévisionnel.

En attendant que les activités périscolaires débutent, une garderie sera assurée les mercredis matins.

Nous nous permettons de vous rappeler que les sorties pour convenances familiales ne peuvent pas se faire sur les horaires de classe.

Les sorties des classes, études, garderies ou activités périscolaires se feront comme cette année par la cour avant. Les adultes rentreront dans la cour uniquement sur présentation de **la nouvelle carte de l'école (marquée 2019-2020)**.

### **Vous trouverez ci-joint**

- la fiche de renseignements à relire et à retourner signée par les DEUX parents à l'accueil
- Les 3 cartes « pass 2019-2020 » de l'année ; vous pourrez demander d'autres « pass 2019-2020 » à l'accueil sur présentation de la carte d'identité
- les tarifs de l'année scolaire 2019-2020.

[secretariat@ecolesaintchristophe.com](mailto:secretariat@ecolesaintchristophe.com)

- la (les) fiche(s) des modalités de règlement (une par enfant) remplie(s) ou vierge(s) avec le mandat SEPA et RIB pour les nouveaux adhérents, avec le RIB uniquement pour les anciens adhérents si leur compte a changé ; merci de corriger si nécessaire ou de compléter l'ensemble. Pour une bonne logistique, vous pouvez nous la (les) retourner avant la rentrée. Votre facture vous sera adressée troisième semaine de septembre par le service comptable ; sauf remarque de votre part elle deviendra alors définitive. Elle pourra être modifiée trimestriellement par écrit avant le 1er décembre 2019 pour le deuxième trimestre et le 2 avril 2020 pour le 3ème trimestre.

Le secrétariat rouvrira ses portes le lundi 26 août 2019. N'oubliez pas d'aller sur le site. Je continuerai à l'alimenter si nécessaire pendant les congés.

En attendant les vacances, nous souhaitons à vos enfants une belle fin d'année scolaire.

**Nicole Irigaray-Tortochot**  
Chef d'établissement

[secretariat@ecolesaintchristophe.com](mailto:secretariat@ecolesaintchristophe.com)

Tél : 01 48 28 38 57

